LETTRE D'INFORMATIONS N° 4 AUX TRÉSORIERS DES COMITÉS			
DATE	17/11/2026		
CONTEXTE	Lettre d'informations n°4 du groupe de travail des « Compagnons de la Trésorerie »		
EXPÉDITEUR	Claire CHEVALIER, bénévole en charge du suivi des comptes comités	SERVICE	Développement du Réseau et de la Vie Associative
CONTACT POUR SUIVI	Clémence RAMELLA cramella@ffrandonnee.fr		

REPONSE / ACTION SOUHAITEE ?	OUI		NON	X	DATE LIMITE DE REPONSE / D'ACTION ?	

DESTINATAIRES / COPIES

A l'attention des trésorières et trésoriers, des présidentes et présidents des comités départementaux et régionaux

Copie : Comité Directeur, Alexandre Durand, Cécile Legrand, DRVA

Bonjour à toutes et tous,

Merci aux membres des Compagnons de la Trésorerie pour les travaux de ce trimestre.

Béatrice ETEVE du CDRP de l'Isère et Jean-Pierre BASSELIN du Doubs sont invités en tant que présidents.

Michel CHEVALIER va quitter le groupe, nous le remercions pour sa participation à nos travaux depuis début 2025.

Nous accueillons dans le groupe, Sylviane BODO du CDRP du Nord.

Retrouvez la composition du groupe de travail sur la base doc

INTRODUCTION

Depuis décembre 2025, le groupe travail des Compagnons de la Trésorerie a été constitué afin de :

- Permettre une communication directe avec les trésoriers des comités.
- Privilégier le partage d'expériences, de bonnes pratiques.
- Faciliter la prise de fonction des nouveaux trésoriers.

ACTUALITES

Cette lettre d'information trimestrielle a pour but de communiquer les informations clés de l'actualité comptable.

Tous les documents transmis sont enregistrés sur la Base Documentaire dans la partie « Compagnons de la Trésorerie ».

CLÔTURE COMPTABLE 2026

Vous retrouverez dans la base doc les documents de référence :

- Clôture 2026 Ecritures de fin d'exercice
- Equivalence entre CDR et le plan comptable INSEE
- Equivalence entre le bilan et le plan comptable INSEE
- Modèle document Nouveau Plan comptable Bilan CDR

RAPPEL : TAUX HORAIRE DU BÉNÉVOLAT 2026

Le taux préconisé par la Fédération correspond au taux horaire d'un technicien niveau 3 (salaire + charges) selon la convention collective du sport.

Taux horaire du bénévolat 2026 = 21,07 €

Cette valeur est donnée à titre indicatif.

Pour rappel, la Fédération met à votre disposition un mémo pour vous permettre de prendre toutes les données en compte dans le calcul de votre valorisation des heures de bénévolat : Mémo sur la valorisation des heures de bénévolat

DOSSIER DU TRIMESTRE

LES SUBVENTIONS, PRESTATIONS ET PARTENARIATS

Il nous paraît important de rappeler la distinction entre subventions, prestations et partenariats. Les tableaux dans le mémo ci-dessous sont une base de travail. Nous souhaitons approfondir ce dossier dans les mois à venir en prenant en compte les impacts comptables et fiscaux.

Vous retrouverez la synthèse dans ce MEMO SUBVENTIONS PRESTATIONS

L'essentiel du dossier :

- Tableau comparatif
- Prestations
- Subventions
- Apport circulaire Valls

RETOUR SUR LA LETTRE N°3

Les tarifs qui ont été indiqués dans la lettre n°3 sur les logiciels comptables sont donnés à titre indicatif et sont calculés en fonction des options. Exemple pour SAGE, les tarifs annuels peuvent varier de 420€ à 1 250€.

La fin d'année approche et se prépare. N'hésitez pas à nous adresser un mail pour toute question relative à la clôture des comptes.

Toutes les questions sont constructives et nous permettront d'améliorer la base documentaire de notre groupe de travail et de préparer nos prochains dossiers sur les thèmes qui vous intéressent.

Prochaine lettre à paraître en janvier 2026.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !